



LA COMMUNE D'UCCLE RECRUTE

Electricien (H/F) - Service Maintenance des Bâtiments communaux

VOS TACHES :

- ✓ vous diagnostiquez et localisez les pannes ou défaillances d'origine électriques ;
- ✓ vous assurez les interventions en cas de dépannage ou de conception de nouvelles installations électriques ;
- ✓ vous effectuez les remises en état de l'installation ou de l'équipement ;
- ✓ vous proposez des améliorations d'optimisation des équipements ;
- ✓ vous assurez les aspects sécurité, qualité et environnement dans les procédures d'intervention ;
- ✓ vous pouvez démonter les composants de leur support (boîtiers, armoires, caches, ...), les réparer ou les remplacer ;
- ✓ vous êtes polyvalent et êtes support de l'équipe en cas de travaux dans des spécialités différentes.

VOTRE PROFIL :

Vous êtes titulaire d'un diplôme valable en électricité (minimum C.E.S.I reconnu) ou vous disposez d'une expérience probante (au moins 5 ans) dans la fonction d'électricien.

Vous connaissez les règles de sécurité relatives aux installations électriques (RGIE).

Vous maîtrisez les procédés électriques (armoires, câblage, boîtiers, téléphonie, vidéophonie...).

Vous savez lire et adapter les plans et schémas électriques (tant les schémas unifilaires que de position).

Vous maîtrisez les appareils de contrôles et de détections (multimètre, mesureur de perte, ...).

Vous avez des compétences en HVAC.

Vous êtes capable de travailler en hauteur.

Vous êtes dynamique, assertif, rigoureux et responsable.

Vous aimez communiquer et établir des relations ne vous fait pas peur.

Vous vous adaptez facilement.

Vous savez faire preuve de calme et de maîtrise de soi.

Vous avez l'esprit d'analyse et savez détecter et résoudre des problèmes.

Vous êtes capable de travailler de manière autonome et osez prendre des initiatives.

Vous appréciez le travail en équipe.

Vous êtes flexible.

La maîtrise de l'outil informatique est un atout supplémentaire.

Vous êtes en possession d'un permis de conduire B.

Votre évaluation de santé préalable à l'engagement est favorable.

Votre extrait de casier judiciaire est vierge.

VOS CONDITIONS DE TRAVAIL :

Contrat à durée déterminée (possibilité de contrat à durée indéterminée à l'issue de deux CDD).

Entrée en fonction immédiate.

Engagement à temps plein (37h30/semaine)

Salaire conforme aux barèmes communaux (Niveau D1 - électricien). salaire brut mensuel si 0 année d'ancienneté = 1.967,97 €; si 6 ans d'ancienneté = 2.120,53 €; si 15 ans d'ancienneté = 2.374,79 €

Prise en compte de l'intégralité de l'ancienneté du secteur public et du secteur privé (sur base d'attestations valables).

Cadre de travail agréable.

Allocation de fin d'année.

Horaire spécifique en juillet et août.

Gratuité de l'abonnement STIB.

Remboursement des autres frais de transports en commun à 80 %.

Possibilités de formations.

Divers avantages dans le cadre du service social du personnel (intervention dans l'assurance hospitalisation, ...).

INTERESSE(E) ?

Envoyer votre candidature (lettre de motivation et CV) par courrier à l'Administration communale d'Uccle - Service du Personnel, - place Jean Vander Elst, 29 à 1180 Bruxelles ou par courriel à personnel@uccle.brussels.

Toute demande de renseignements peut être adressée, par courriel, à Monsieur Rabie CHENOUILI - rchenouili@uccle.brussels - en veillant à mentionner vos coordonnées complètes.